

Emploi intérimaire en juin 2011



11 août 2011

Principaux résultats

Fin juin 2011, le nombre d'intérimaires s'établit à **669 600**, soit une évolution de 2,1% en un mois et de +9,2% sur un an.

A fin juin 2011 :

- **l'industrie** représente 47,2% des intérimaires ;
- **près de 4/5** des emplois intérimaires concernent des emplois d'ouvriers ;
- **Franche-Comté, Haute-Normandie, Pays de La Loire, Centre et Bretagne** sont les cinq régions ayant les plus forts taux de recours à l'intérim.

Le tertiaire connaît une hausse de 3,9%. Il est suivi par l'industrie et la construction (respectivement +1,5% et +0,8%).

Parmi les principaux secteurs de l'industrie, le secteur « fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » progresse le plus fortement (+4,9%). Il est suivi par le secteur « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » (+3,9%) et par la « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines » (+2,4%). En revanche, le secteur « fabrication de matériels de transport » voit son effectif intérimaire baisser de 0,3%.

Quant au tertiaire, la palme revient au « transports et entreposage » (7,1%). Il est suivi par le « commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » (+4,4%), « administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale » (2,8%) et « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien » (+2,1%).

En juin 2011, le **volume moyen journalier** d'emplois intérimaires s'établit à **411 100**, soit -1,5% en un mois et +8,8% sur un an.

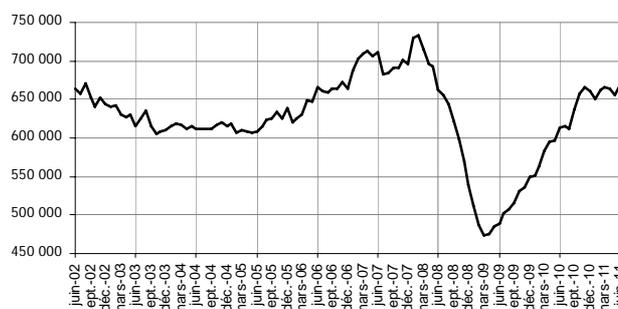
1. Résultats globaux en juin 2011

1.1. Indicateur fin de mois

L'évolution CVS du mois de juin 2011 par rapport à mai 2011 est de 2,1%. De juin 2010 à juin 2011, le taux annuel d'évolution est de +9,2%.

A fin juin 2011, le nombre d'intérimaires s'établit à **669 600**, en valeur corrigée des variations saisonnières. L'évaluation définitive du nombre d'intérimaires à fin mai 2011 est de **655 700**, soit une baisse de 1,2% en un mois et une hausse de 9,8% sur un an.

Emploi dans l'intérim en fin de mois
(données CVS)



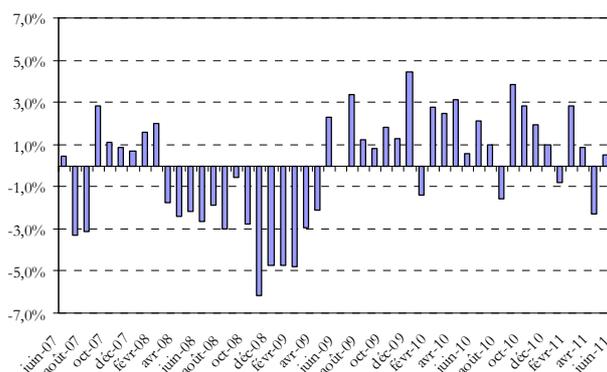
1.2. Indicateur volume

Le volume moyen journalier d'emplois intérimaires durant le mois de juin 2011 est de **411 100**, en valeur corrigée des variations saisonnières.

Ce volume baisse de 1,5% par rapport à mai 2011.

En rythme annuel (juin 2010 à juin 2011), l'intérim en volume augmente de **8,8%**.

Emploi dans l'intérim en volume
(% d'évolution mensuelle CVS)



2. Résultats détaillés en juin 2011 (indicateur fin de mois)

2.1 Par secteur d'activité

Répartition et taux de recours par secteur

Il existe un net contraste entre la répartition par secteur d'activité de l'emploi intérimaire et celle de l'emploi salarié total. En effet, l'emploi intérimaire est prépondérant dans l'industrie : ce secteur représente 18,7% de l'emploi salarié total et emploie 47,2% des intérimaires.

SECTEURS D'ACTIVITE* (A17)	Répartition de l'emploi intérimaire à fin juin (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	0,4
Industrie	47,2
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3,3
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	7,4
Cokéfaction et raffinage	0,1
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines	7,3
Fabrication de matériels de transport	6,4
Fabrication d'autres produits industriels	22,7
Construction	20,4
Tertiaire	31,9
Commerce-réparation d'automobiles et de motocycles	8,7
Transports et entreposage	9,1
Hébergement et restauration	1,4
Information et communication	1,1
Activités financières et d'assurance	1,6
Activités immobilières	0,4
Activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien	6,8
Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	1,9
Autres activités de services	0,9
TOTAL	100,0

*2,3 % d'activités non renseignées

A fin juin, le taux de recours à l'intérim¹ est de 10,0% dans l'industrie, de 9,1% dans la construction et de 2,0% dans le tertiaire, le taux de recours moyen étant de 4,4%.

SECTEURS D'ACTIVITE (A4)	Taux de recours à l'intérim à fin juin (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	NS
Industrie	10,0
Construction	9,1
Tertiaire	2,0
TOTAL	4,4

Evolution mensuelle par secteur (CVS)

En juin, la construction connaît une hausse de 3,9%. Il est suivi par l'industrie et la construction (respectivement +1,5% et +0,8%).

Répartition par grand secteur d'activité (juin 2011)	Variation absolue mensuelle (nombre d'intérimaires)	Taux mensuel CVS
Industrie	4 570	1,5%
Construction	1 020	0,8%
Tertiaire	8 360	3,9%

Parmi les **principaux secteurs de l'industrie**, le secteur « fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » progresse le plus fortement (+4,9%). Il est suivi par le secteur « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » (+3,9%) et par la « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques – fabrication de machines » (+2,4%). En revanche, le secteur « fabrication de matériels de transport » voit son effectif intérimaire baisser de 0,3%.

Les principaux secteurs de l'industrie (juin 2011)	Variation absolue mensuelle (nombre d'intérimaires)	Taux mensuel CVS
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	850	3,9%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2350	4,9%
Fabrication d'autres produits industriels	370	0,3%
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques - fabrication de machines	1 140	2,4%
Fabrication de matériels de transport	-130	-0,3%

¹ Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les effectifs globaux de ce secteur ; les taux de recours affichés concernent mars 2011.

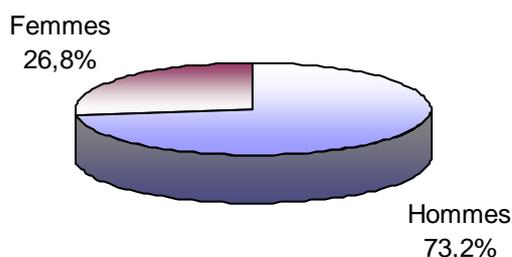
Quant au tertiaire, la palme revient au « transports et entreposage » (+7,1%). Il est suivi par le « commerce, répartition d'automobiles et de motocycles » (4,4%), « administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale » (+2,8%) et « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien » (+2,1%).

Les principaux secteurs du tertiaire (juin 2011)	Variation absolue mensuelle (nombre d'intérimaires)	Taux mensuel CVS
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	2 530	4,4%
Transports et entreposage	4 330	7,1%
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	950	2,1%
Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	370	2,8%

2.2 Par sexe et secteur d'activité

Répartition par sexe

Les intérimaires sont majoritairement des hommes (73,2%). Par rapport à fin juin 2010, leur part a augmenté de 0,3 point.



Evolution annuelle par sexe selon le secteur d'activité

En évolution annuelle, les effectifs masculins présentent une progression plus forte (+9,6%) que celle de leurs homologues féminins (+7,6%). Ce constat vaut pour les secteurs de l'industrie et de la construction : 6,9 points en faveur des hommes dans l'industrie, 0,29 point en faveur des hommes dans la construction. A l'inverse, dans le tertiaire, les effectifs féminins progressent plus rapidement que ceux de leurs homologues masculins (respectivement +6,3% et +5,1%).

Evolution annuelle par sexe selon le secteur d'activité (en %)

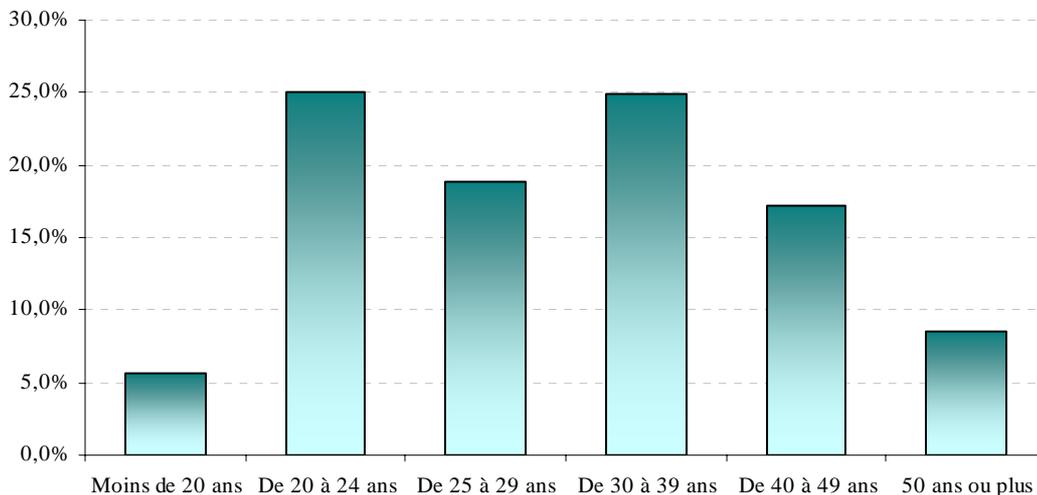


2.3 Par âge et sexe

Répartition par âge

La population des intérimaires est jeune : 49,5% d'entre eux ont moins de 30 ans en juin 2011. Par rapport à fin juin 2010, les intérimaires de 20 à 24 ans, de 25 à 29 ans et de 30 à 39 ans ont vu leur part baisser respectivement de 0,6 point, 0,3 point et 0,1 point. En revanche, les autres catégories d'âge voient leur part augmenter.

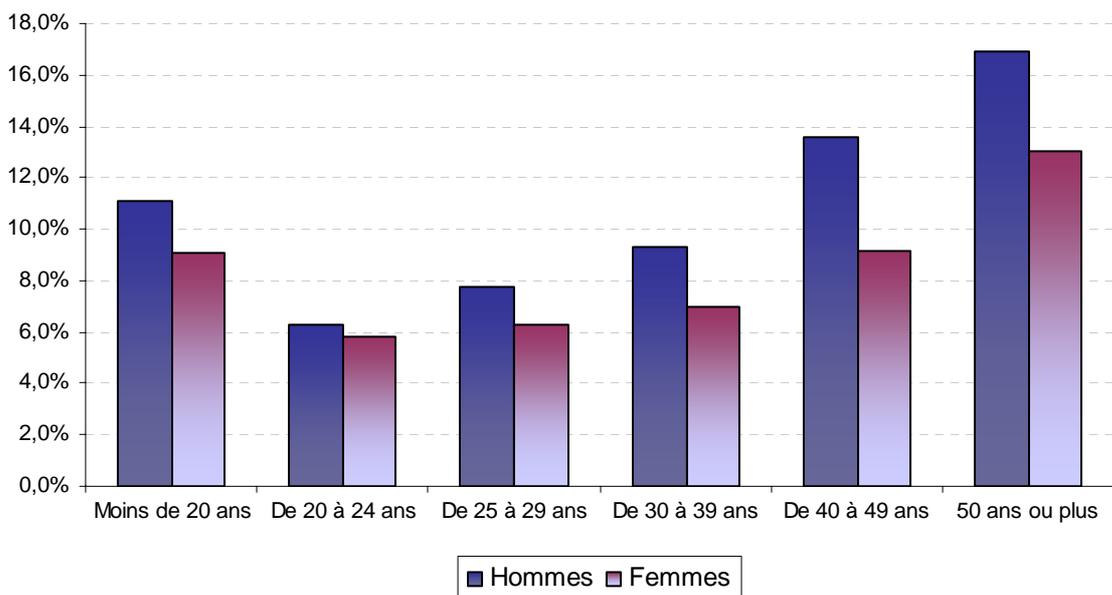
Répartition par âge des intérimaires (en %)



Evolution annuelle par âge selon le sexe de l'intérimaire

En évolution annuelle, le nombre d'hommes progresse plus rapidement que celui des femmes de même catégorie d'âge : 16,9% pour les hommes de 50 ans ou plus contre 13,1% pour les femmes de même catégorie d'âge, 13,6% pour les hommes âgés de 40 à 49 ans contre 9,2% pour leurs homologues féminins de la même catégorie d'âge.

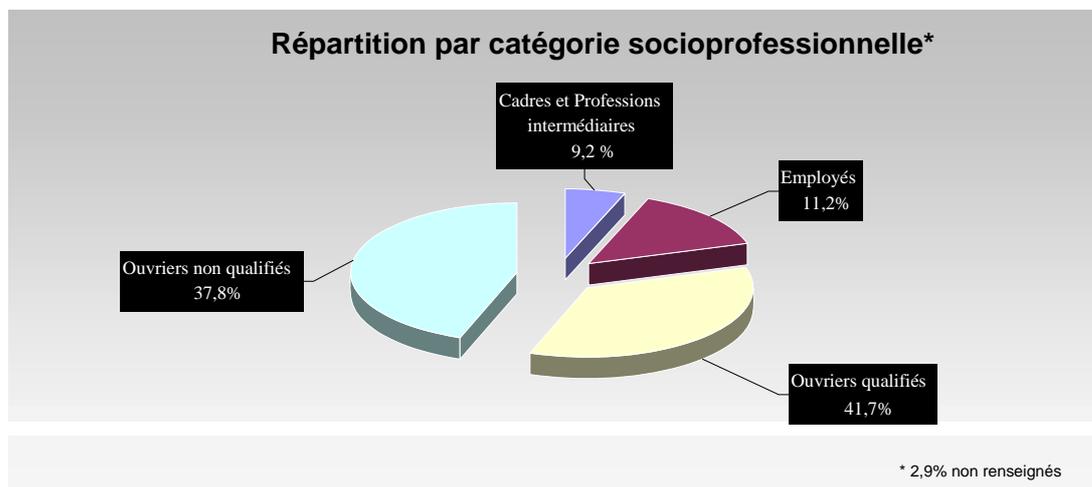
Evolution annuelle par âge selon le sexe de l'intérimaire (en %)



2.4 Par catégorie socioprofessionnelle

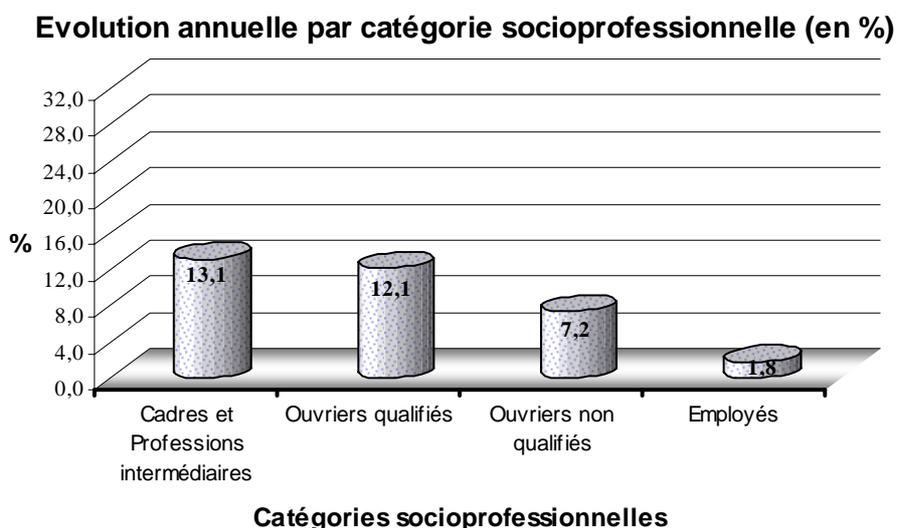
Répartition par catégorie socioprofessionnelle

Les emplois intérimaires sont majoritairement des emplois d'ouvriers (79,5%) : 41,7% pour les ouvriers qualifiés et 37,8% pour les ouvriers non qualifiés. Par rapport à fin juin 2010, la part des ouvriers qualifiés et celle des cadres et professions intermédiaires progressent respectivement de 1,2 point et 0,3 point. En revanche, la part des autres catégories socioprofessionnelles recule : -1,0 point pour les employés et -0,5 point pour les ouvriers non qualifiés.



Evolution annuelle par catégorie socioprofessionnelle

En évolution annuelle, toutes les catégories socioprofessionnelles enregistrent une évolution positive de leur emploi intérimaire : +13,1% pour les cadres et professions intermédiaires, +12,1% pour les ouvriers qualifiés, +7,2% pour les ouvriers non qualifiés et +1,8% pour les employés.



2.5 Par région

Répartition et taux de recours régionaux

Il existe une grande similitude entre la répartition régionale de l'emploi intérimaire et celle de l'emploi salarié total. Notamment, l'Ile-de-France et la région Rhône-Alpes ont les plus fortes proportions d'emploi. Cependant, les régions Ile-de-France et PACA (respectivement 2,9% et 3,2%) font partie des régions qui possèdent les plus faibles taux de recours à l'intérim² en raison du faible poids de leur industrie. A l'opposé, les taux de recours les plus élevés se situent dans des régions plus industrialisées comme les régions Franche-Comté (6,5%), Haute-Normandie (6,0%), Pays de la Loire (5,9%), Centre (5,7%) et Bretagne (5,4%).

REGIONS	Répartition de l'emploi intérimaire à fin juin (en %)	Répartition de l'emploi salarié au 31/03/11 (en %)	Taux de recours à l'intérim (en %)
ALSACE	3,4	3,1	4,8
AQUITAINE	4,5	4,5	4,3
AUVERGNE	1,7	1,8	4,1
BASSE-NORMANDIE	2,4	2,1	5,0
BOURGOGNE	2,5	2,3	4,6
BRETAGNE	5,7	4,5	5,4
CENTRE	5,0	3,7	5,7
CHAMPAGNE-ARDENNE	2,0	1,8	4,8
CORSE	NS	NS	NS
FRANCHE-COMTE	2,5	1,7	6,5
HAUTE-NORMANDIE	3,8	2,8	6,0
ILE-DE-FRANCE	16,5	25,0	2,9
LANGUEDOC-ROUSSILLON	3,0	3,2	4,0
LIMOUSIN	1,0	0,9	4,4
LORRAINE	3,5	3,1	4,8
MIDI-PYRENEES	4,4	4,2	4,6
NORD-PAS-DE-CALAIS	6,6	5,9	4,8
PAYS DE LA LOIRE	8,0	5,8	5,9
PICARDIE	2,9	2,4	5,1
POITOU-CHARENTES	2,7	2,4	4,9
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	5,6	7,5	3,2
RHONE-ALPES	12,3	10,6	5,0
TOTAL	100,0	100,0	4,3

² Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les effectifs globaux de ce secteur ; les taux de recours affichés concernent mars 2011.

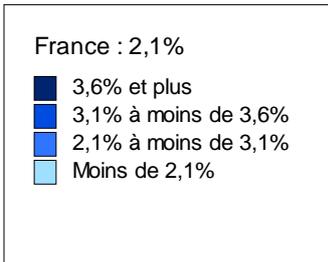
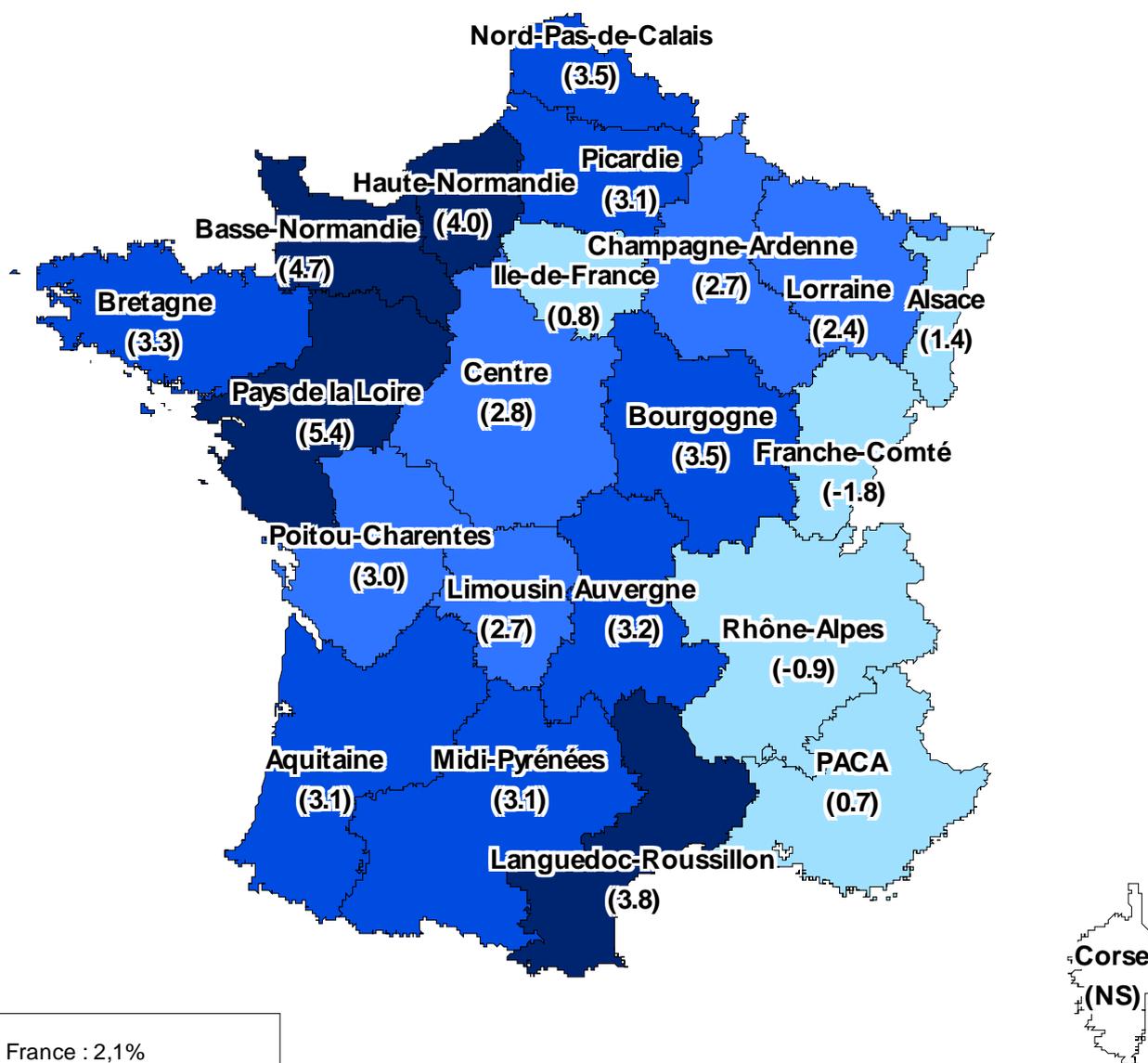
Evolution mensuelle par région (CVS)

En juin, l'emploi intérimaire baisse dans 19 régions.

La région Pays de la Loire enregistre la plus forte hausse mensuelle (+5,4%). Elle est suivie par la région Basse-Normandie (+4,7%) puis par la région Haute-Normandie (4,0%). Les régions Franche-Comté et Rhône-Alpes affichent les plus fortes baisses (respectivement -1,8% et -0,9%).

Région (juin 2011)	Variation absolue mensuelle (nombre d'intérimaires)	Taux mensuel CVS
ALSACE	320	1,4%
AQUITAINE	880	3,1%
AUVERGNE	360	3,2%
BASSE-NORMANDIE	720	4,7%
BOURGOGNE	560	3,5%
BRETAGNE	1 180	3,3%
CENTRE	910	2,8%
CHAMPAGNE-ARDENNE	360	2,7%
CORSE	NS	NS
FRANCHE-COMTE	-300	-1,8%
HAUTE-NORMANDIE	1 020	4,0%
ILE-DE-FRANCE	920	0,8%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	680	3,8%
LIMOUSIN	160	2,7%
LORRAINE	570	2,4%
MIDI-PYRENEES	880	3,1%
NORD-PAS-DE-CALAIS	1 490	3,5%
PAYS DE LA LOIRE	2 640	5,4%
PICARDIE	570	3,1%
POITOU-CHARENTES	490	3,0%
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	240	0,7%
RHONE-ALPES	-760	-0,9%
TOTAL	13 900	2,1%

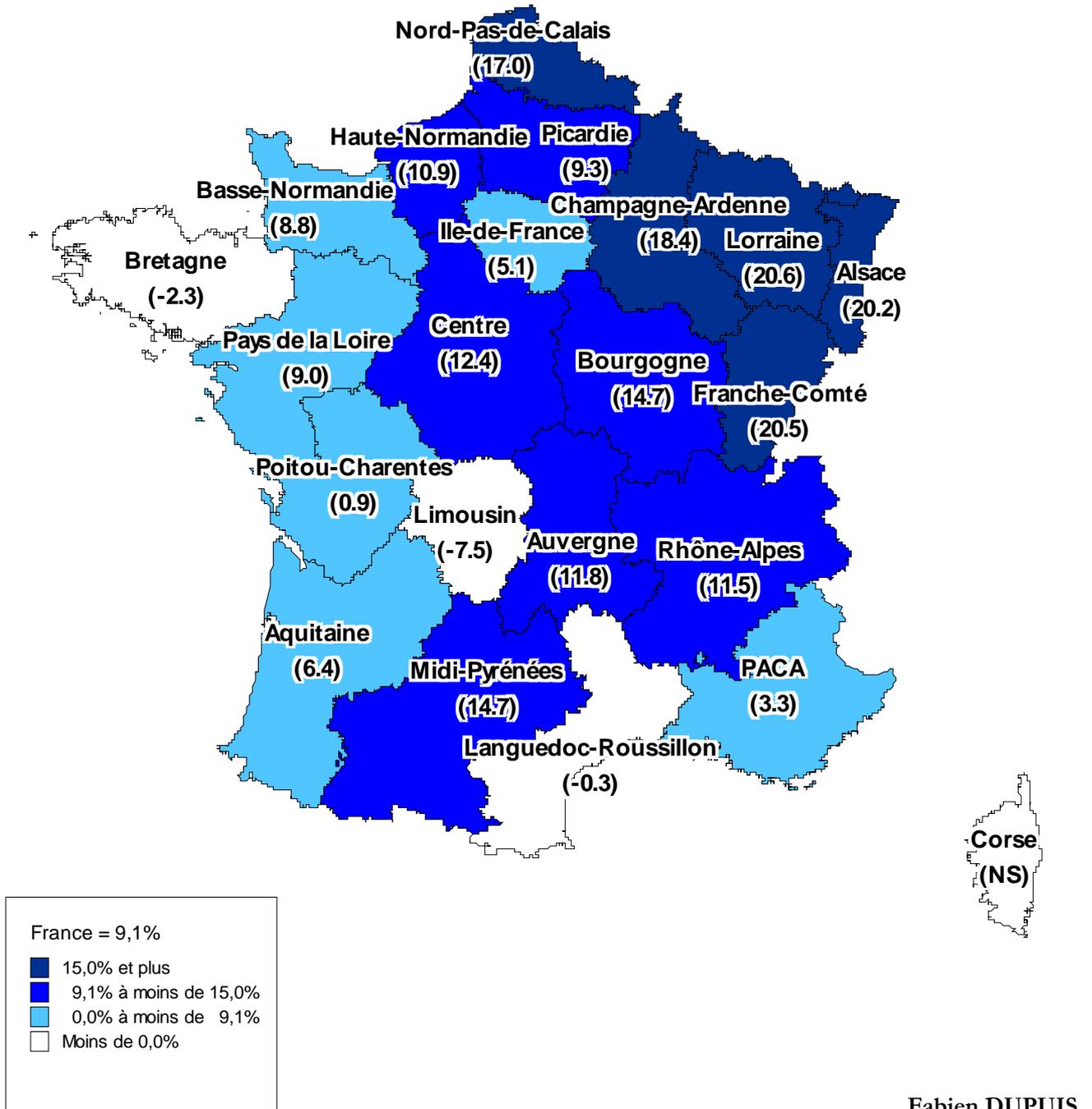
**EVOLUTION MENSUELLE (CVS) PAR REGION
JUN 2011 / MAI 2011**



Evolution annuelle par région

Sur un an, toutes les régions à l'exception du Limousin, de la Bretagne et de Languedoc-Roussillon présentent une évolution positive. La région Lorraine affiche la plus forte progression (+20,6%). Elle est suivie des régions Franche-Comté (+20,5%) et Alsace (+20,2%).

**EVOLUTION ANNUELLE (BRUTE) PAR REGION
JUN 2011 / JUN 2010**



Annexe 1 : Evolution en fin de mois

Date	Effectifs en fin de mois <i>Données CVS (1)</i>	Taux d'évolution CVS		
		Taux Mensuel	Taux trimestriel	Taux annuel
mai-07	705 506	-1,0%	0,4%	8,9%
juin-07	710 497	0,7%	0,1%	6,7%
juil-07	682 727	-3,9%	-4,2%	3,3%
août-07	683 541	0,1%	-3,1%	3,6%
sept-07	691 695	1,2%	-2,6%	4,1%
oct-07	690 524	-0,2%	1,1%	3,9%
nov-07	701 692	1,6%	2,7%	4,3%
déc-07	696 246	-0,8%	0,7%	5,0%
janv-08	730 452	4,9%	5,8%	6,2%
févr-08	732 498	0,3%	4,4%	4,3%
mars-08	713 887	-2,5%	2,5%	0,6%
avr-08	696 592	-2,4%	-4,6%	-2,3%
mai-08	693 252	-0,5%	-5,4%	-1,7%
juin-08	662 922	-4,4%	-7,1%	-6,7%
juil-08	655 386	-1,1%	-5,9%	-4,0%
août-08	644 594	-1,6%	-7,0%	-5,7%
sept-08	622 146	-3,5%	-6,2%	-10,1%
oct-08	597 898	-3,9%	-8,8%	-13,4%
nov-08	569 246	-4,8%	-11,7%	-18,9%
déc-08	539 097	-5,3%	-13,3%	-22,6%
janv-09	511 994	-5,0%	-14,4%	-29,9%
févr-09	487 378	-4,8%	-14,4%	-33,5%
mars-09	473 581	-2,8%	-12,2%	-33,7%
avr-09	475 778	0,5%	-7,1%	-31,7%
mai-09	485 476	2,0%	-0,4%	-30,0%
juin-09	489 538	0,8%	3,4%	-26,2%
juil-09	502 477	2,6%	5,6%	-23,3%
août-09	507 350	1,0%	4,5%	-21,3%
sept-09	516 306	1,8%	5,5%	-17,0%
oct-09	530 076	2,7%	5,5%	-11,3%
nov-09	536 452	1,2%	5,7%	-5,8%
déc-09	549 027	2,3%	6,3%	1,8%
janv-10	551 411	0,4%	4,0%	7,7%
févr-10	563 350	2,2%	5,0%	15,6%
mars-10	582 965	3,5%	6,2%	23,1%
avr-10	594 263	1,9%	7,8%	24,9%
mai-10	597 367	0,5%	6,0%	23,0%
juin-10	613 298	2,7%	5,2%	25,3%
juillet-10	614 546	0,2%	3,4%	22,3%
août-10	611 227	-0,5%	2,3%	20,5%
sept-10	636 377	4,1%	3,8%	23,3%
oct-10	657 796	3,4%	7,0%	24,1%
nov-10	665 005	1,1%	8,8%	24,0%
déc-10	660 218	-0,7%	3,7%	20,3%
janv.-11	650 335	-1,5%	-1,1%	17,9%
févr.-11	662 138	1,8%	-0,4%	17,5%
mars-11	666 317	0,6%	0,9%	14,3%
avr.-11	663 652	-0,4%	2,0%	11,7%
mai-11	655 688	-1,2%	-1,0%	9,8%
juin-11*	669 563	2,1%	0,5%	9,2%

*Données provisoire

(1) Données CVS révisées à fin décembre 2010

ANNEXE METHODOLOGIQUE

LE CENTRE SERVEUR ETT :

Le protocole d'accord du 5 avril 1991 a instauré des croisements de fichiers destinés à détecter le versement de prestations indues, notamment avec les fichiers de salariés des entreprises de travail temporaire (ETT).

Dès 1992, des contacts ont été pris avec les fédérations professionnelles de travail temporaire UNETT et PROMATT (puis le SETT et désormais Prisme) afin de mettre sur pied un serveur informatique recensant les missions d'intérim et dont la finalité est triple :

1. effectuer des croisements de fichiers entre missions d'intérim et périodes indemnisées, pour éviter l'indemnisation de périodes travaillées non déclarées à Pôle emploi (Accord des Partenaires Sociaux du 5 avril 1991),
2. simplifier les circuits existants en centralisant en un seul endroit (pôle emploi) la réception et l'intégration de l'ensemble des informations sur les missions d'intérim, la rediffusion de l'information s'effectuant par la Direction Etudes, Statistiques et Prévisions (DESP) vers les Directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP) et le Ministère du Travail et de l'Emploi et de la Cohésion Sociale (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques : DARES),
3. construire un indicateur **mensuel** de l'évolution de l'emploi intérimaire afin de conforter la réalisation des statistiques trimestrielles de l'emploi salarié, ces données étant ensuite utilisées par l'INSEE.

MODE DE CALCUL :

Indicateur fin de mois

Les statistiques trimestrielles et annuelles de l'emploi affilié sont réalisées au dernier jour ouvré du mois. De la même manière, nous avons construit un indicateur mensuel de l'emploi intérimaire en fin de mois. En raison de la forte variabilité journalière, cet indicateur est réalisé sur la moyenne des cinq derniers jours ouvrés et non au dernier jour ouvré du mois.

On calcule donc la moyenne des missions sur ces cinq jours et on la compare au résultat du mois précédent, afin d'obtenir un taux d'évolution mensuelle.

La série remonte à avril 1996. Le calcul de la série en niveau s'est fait à partir du niveau de la statistique annuelle du 31.12.1995 auquel on a appliqué les taux mensuels. Chaque année un nouveau calage en niveau est effectué à partir de la statistique annuelle. Le dernier calage a eu lieu lors de la sortie de la statistique annuelle 2009 provisoire.

Au début du mois M+2, sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.

Indicateur volume

L'intérim s'adapte quasi instantanément aux variations de l'activité. Afin de fournir un véritable indicateur conjoncturel, un indicateur du volume mensuel de l'activité intérimaire a été mis au point. Cet indicateur est réalisé sur l'ensemble des jours ouvrés du mois.

On calcule donc la moyenne des missions journalières en cours sur ce mois et on la compare au résultat du mois précédent, afin d'obtenir un taux d'évolution mensuelle.

Comme pour l'indicateur fin de mois, un calage en niveau est effectué chaque année à partir de la statistique annuelle. Le dernier calage a eu lieu lors de la sortie de la statistique annuelle 2009 provisoire.